Généralisation des espaces de réemploi (ou recycleries) sur le parc de déchèteries

KERVAL Centre Armor

Auteur :

69, rue Chaptal
22000 Saint Brieuc
Voir le site internet
Gilles Merrien
direction@smictomdeschatelets.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La création d'un dépôt spécifique à destination des usagers qui souhaitent récupérer les objets les plus intéressants devient le complément logique de la déchèterie.

Ce type de lieu, destiné au réemploi des objets, dénommé également "recyclerie", participe à la sensibiliser des usagers au gaspillage quotidien et peut également être créateur d'emplois. Les entreprises d'insertion sont en effet intéressées par les activités de réparation et de revente des objets déposés.

L'action proposée consiste à installer progressivement une recyclerie sur chaque déchèterie du parc du SMICTOM des Châtelets.
Afin de développer cette action, le Syndicat a signé le 19 avril 2005 une convention de partenariat avec la Communauté Emmaüs de Saint-Brieuc qui se chargera de l'enlèvement et de la revente des produits cédés par les usagers des déchèteries.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est de proposer un nouveau service qui s'inscrit dans la continuité du service rendu par les déchèteries.

L'opération de généralisation des recycleries présente de nombreux intérêts :

- Un potentiel de 170 tonnes détournées
Le potentiel de produits détournés est estimé à 170 tonnes pour 7 déchèteries et 135 000 habitants, soit 3 % rapportés du gisement de tout venant.
- La senbilisation des usagers
Ces espaces de réemploi permettent de visualiser les objets pouvant faire l'objet d'un réemploi et peuvent ainsi sensibiliser les usagers à la lutte contre le gaspillage et la production de déchets.
- La création d'emplois
De nouveaux emplois peuvent être créés autour de la réparation et du réemploi des objets déposés.
- La sécurisation des sites
Ces nouveaux équipements pourront éviter le chinage et les incursions nocturnes sur les sites.

Résultats quantitatifs

Le SMICTOM des Châtelets a ouvert en juin 2005 le premier espace de réemploi (apparenté à une "recyclerie") de Bretagne sur la déchèterie de Saint-Brieuc, en partenariat avec la Communauté Emmaüs de

Saint-Brieuc.

- **8 265 objets ont été détournés** de l'élimination et revendus chez Emmaüs

- **104,02 tonnes ont été évitées** sur une période de 36 mois et sur 7 espaces de réemploi

Résultats qualitatifs

On peut décliner les résultats qualitatifs sur 3 thématiques :

1 - Développement économique et social territorial

- Mise en place d'une Convention de partenariat avec Emmaüs.
- Création d'une nouvelle activité pour la Communauté Emmaüs de Saint-Brieuc.
- Création d'une spécialisation professionnelle autour de cette nouvelle activité.

2 - Devenir des déchets

- Développement d'une nouvelle filière sur les déchèteries.
- Suivi des quantités détournées.
- Elaboration d'un cahier des charges du réemploi issu des déchèteries.
- Incitation des usagers des déchèteries au réemploi.
- Création d'une meilleure image du secteur déchets et de ses activités (usagers, gardiens, compagnons).

3 - Sensibilisation et communication

- Communication globale sur la recyclerie et le réemploi :

- presse locale, conférences de presse, publi-reportages
- guide des recycleries

- Organisation de visites sur site :

- visite du Conseil Général du Finistère le 9 juin 2006
- visites régulières de collectivités bretonnes (11 à ce jour)

MISE EN OEUVRE

Planning

- **2005 - Phase expérimentale**

Une opération pilote est organisée sur la nouvelle déchèterie de Saint-Brieuc, à compter du printemps 2005, avec la construction d'un espace dédié au dépôt.

Cette première expérience permet d'apporter aux deux partenaires, SMICTOM et Communauté d'Emmaüs, un certain nombre de données nécessaires au calibrage de l'opération :
- nature et quantités des objets qui peuvent être réemployés,
- conditions les plus appropriées pour le stockage, le conditionnement et le transport des produits vers l'atelier de réemploi,
- étude financière.

- **2006 -Avis du Comité de pilotage**

Un Comité de pilotage est constitué pour suivre et évaluer l'expérimentation :
- facteurs de réussite,
- difficultés rencontrées,
avant d'émettre un avis à la généralisation au territoire du SMICTOM des Châtelets.

Co-Animateurs du Comité de pilotage :
- 1 membre du bureau du SMICTOM des Châtelets
- 1 membre du Conseil d'Administration de la Communauté Emmaüs de Saint Brieuc

- **2006-2008 : 2 sites équipés par an**

- **2009 : Couverture totale du parc de déchèteries**

Moyens humains

Services du SMICTOM

Moyens financiers

Budget prévisionnel :
Investissement : 10 000 € par site
Véhicule de collecte d'occasion : 10 000 €
Communication : 1 000 € par déchèterie équipée

Co-financement avec :
- le Conseil Général des Côtes d'Armor,
- l'ADEME,
suivant le cadre d'éligibilité existant à l'époque de la mise en place de l'action.

Moyens techniques

Un local par déchèterie permettant de stocker les objets destinés au réemploi.

Partenaires mobilisés

- Conseil Général des Côtes d'Armor (services sociaux et services de l'environnement)
- Communauté Emmaüs de Saint Brieuc)
- ADEME

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Extension du dispositif à l'ensemble des déchèteries : 7 espaces de réemploi sur l'ensemble du territoire fin 2007, à raison d'un site tous les six mois.

Difficultés rencontrées

- Convention de partenariat entre le Conseil Général et la Communauté d'Emmaüs
- Cahier des charges du réemploi des objets issus des déchèteries
- Guide des recycleries

Recommandations éventuelles

- Communication sur l’éco-responsabilité à destination des usagers des déchèteries et de la Communauté Emmaüs,
- Annonce des ventes exceptionnelles d’Emmaüs dans les espaces de réemploi.

Mots clés

REEMPLOI | DECHETERIE | RECYCLERIE | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | COLLECTIVITES LOCALES | COOPERATION LOCALE | CAMPAGNE D'INFORMATION | BOIS | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Juillet 2021
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Stéphane LECOINTE
stephane.lecointe@ademe.fr
Direction régionale Bretagne